



SUIVI DES ENGAGEMENTS MAEC

Un appui au respect des engagements MAEC (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques)

MODALITÉS

- Prestation individuelle

+ Les compétences diverses, des conseillers Chambre garantissent la fiabilité de mon dossier.

LES
+

DOCUMENTS REMIS selon vos engagements

- Fiche suivi parcellaire
- Cahier d'épandage
- Cahier de pâturage
- Calcul des IFT (Indicateur de Fréquence de Traitement)...

POUR ME PERMETTRE :

- De faire le point sur mon cahier des charges MAEC.
- De réaliser mes enregistrements obligatoires et vérifier le respect de mes engagements.
- D'être serein en cas de contrôle.

MON CONSEILLER SPÉCIALISÉ :

- Vérifie avec moi mes engagements souscrits.
- M'aide à compléter les documents utiles au suivi de ma MAEC.
- Me précise les actions à effectuer.
- Répond à mes questions et me propose des solutions techniques si nécessaire.

CONTACT

☎ **Conseillers Mes P@rcelles** : 04 73 44 45 95

✉ mesparcelles@puy-de-dome.chambagri.fr

Tarifs et conditions de vente sur demande

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

NEUTRALITÉ

Un accompagnement en toute objectivité et indépendance

EXPERTISE

Une large palette de compétences et de références

RÉSEAU

La force d'un réseau national et régional

PROXIMITÉ

Des bureaux décentralisés sur tout le département.

Je peux aussi être intéressé(e) par :

- Un accompagnement du pâturage.
- L'enregistrement de mes pratiques avec l'outil Mes P@rcelles
- Un accompagnement à la réalisation du plan prévisionnel de fumure et à l'enregistrement de mes pratiques

UN CONSEIL
PHYTOPHARMACEUTIQUE
NEUTRE ET OBJECTIF !
AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE
EN CHARGE DE
L'AGRICULTURE,
SOUS LE NUMÉRO
#F01762